

HÉRALDOPHOBIE Peur des blasons

L'héraldique est l'étude des armoiries (ou « armes »). Le terme vient du nom masculin « héraut », c'est-à-dire celui qui annonçait et décrivait les chevaliers entrant en lice (tournoi), qui annonçait les événements et qui portait les déclarations de guerre en tant qu'officier public au Moyen Âge.

Quelle est la différence entre blason et armoirie ?

Les armoiries, peintes, gravées ou sculptées, peuvent être représentées sur un écu, un sceau, une armure, une bannière, un tabar, un bâtiment... Le blason est l'ensemble des couleurs, des figures et des règles qui régissent la composition des armoiries, c'est en quelque sorte la « grammaire » du langage héraldique.

Pourquoi dit-on une aigle en héraldique ?

L'aigle est le symbole étatique allemand qui peut vanter la tradition la plus ancienne. Ses origines remontent au commencement du Saint-Empire romain. Elle ornait les armes du roi, et presque tous les princes d'empire portaient l'aigle sur leur blason afin d'indiquer leur position de vassaux du roi.

Quels sont les signes héraldiques ?

Ce sont la fasce, le pal, la bande, la barre, le sautoir, le chef, le chevron, la bordure, la croix et l'orle.

Qu'est-ce que l'héraldique ?

L'héraldique, ou science des armoiries, est née au XIIe siècle de la nécessité pour les chevaliers d'être reconnaissables et reconnus lors des batailles. Elle a été codifiée par les hérauts d'armes pour les tournois et ses règles sont toujours en vigueur.

Les armoiries n'ont jamais été réservées à une classe particulière. Si la noblesse en a usé d'une manière quasi-générale, les roturiers, les paysans ont aussi utilisé un blason pour leur usage personnel. De même, des corporations de métiers, des communautés et des villes ont possédé leurs propres armoiries.

De même que le nom, les armoiries servent à l'identification de la personne ou de la communauté qui les porte. Bien qu'elles ne possèdent pas de statut juridique, les armoiries peuvent être librement portées par quiconque le souhaite. Cependant, en droit civil, elles sont sujettes aux mêmes lois que celles qui régissent le nom de famille.

Quelques règles à respecter

Les règles héraldiques sont simples mais elles doivent être scrupuleusement respectées :

Six couleurs. Deux métaux : l'or (jaune), l'argent (blanc) et quatre émaux : gueules (rouge), azur (bleu), sable (noir), sinople (vert). Les couleurs sont informelles ; dans les représentations des blasons elles peuvent être plus ou moins foncées, mais deux teintes différentes d'une même couleur ne peuvent y coexister.

On ne doit pas superposer métal sur métal ni émail sur émail.

La forme de l'écu est libre (on utilise traditionnellement la forme du bouclier). Les figures qu'elles soient géométriques ou figuratives sont disposées sur le champ de l'écu selon des règles précises.

Le blason doit impérativement pouvoir être décrit dans le langage héraldique et ce blasonnement doit permettre de le redessiner sans erreur.

Les partitions ou divisions de l'écu sont à utiliser avec modération.

© https://www.loire.fr/jcms/lw_1307096/fr/heraldique-blasons-et-armoiries